



Il vaut mieux confiner la question des armes chimiques à la Conférence sur le désarmement de Genève, où les États-Unis ont récemment formulé une proposition globale, encore qu'il faille déplorer que l'Union soviétique, qui détient le plus gros stock d'armes chimiques en Europe, l'ait rejetée. La principale difficulté que posent les armes chimiques est, bien entendu, celle de la vérification, et non celle de la délimitation d'une zone. De même, nous sommes convaincus que la question des budgets militaires doit être traitée aux Nations Unies, dans le sens de la proposition de la Suède en faveur d'un système de rapports techniques.

Hormis ces éléments inappropriés et malvenus, que reste-t-il dans la proposition SC.4 ? Comme les autres propositions dont nous avons été saisis, elle préconise la négociation de mesures de

confiance d'envergure plus grande et de portée plus large que celle de l'Acte final, à en juger d'après l'expérience accumulée dans la mise en œuvre des mesures de type Helsinki. Bien que je n'aie pas l'intention ici de m'étendre sur ces mesures particulières, je me félicite de cette volonté d'élargir les mesures de confiance contenues dans l'Acte final.

Le dernier élément de la proposition SC.4 est la conclusion d'un traité sur le non-recours à la force militaire et sur le maintien de relations pacifiques préconisé par les États membres du Pacte de Varsovie. Un tel traité est qualifié — et je cite — de 'mesure de confiance majeure'. Est-ce bien le cas ?

L'engagement de ne pas recourir à la force est déjà inscrit dans la Charte des Nations Unies et dans l'Acte final de Helsinki. Les chefs d'État occidentaux

ont déjà pris l'engagement lors du sommet de l'OTAN de Bonn en 1982, de ne jamais utiliser leurs armes que pour répondre à une attaque. Les ministres des Affaires étrangères de l'OTAN ont réitéré cet engagement dans la déclaration de Bruxelles en décembre dernier.

Le Pacte de Varsovie persiste néanmoins à proposer une sorte de traité de non-agression, ainsi qu'il l'avait déjà fait lors de la réunion des ministres des Affaires étrangères de ses États membres, à Prague, en janvier 1983. Le gouvernement canadien avait conclu alors que cette proposition était peu susceptible de déboucher sur une entente véritable et vérifiable de limitation des armements. Cependant, la proposition ayant été réitérée, examinons-la de nouveau. Le critère qui nous guidera dans cet examen sera la perspective de réduire le niveau actuel de la tension Est-Ouest et de conclure un accord de limitation des armements véritable et vérifiable.

La non-agression est, certes, un principe valide, et le but de cette Conférence, tel qu'énoncé dans notre mandat, est de donner effet et expression au devoir qu'ont les États de s'abstenir de recourir à la menace ou à l'emploi de la force dans leurs relations mutuelles. Le mandat nous instruit d'accomplir cela au moyen de nouvelles mesures, efficaces et concrètes.

La proposition d'un traité de non-recours à la force militaire n'a rien de nouveau — elle est une relique extraite du musée des échecs diplomatiques. Elle n'apporte rien de concret, puisqu'il ne s'agit que d'une simple déclaration répétitive. Il est douteux qu'elle soit efficace — il suffirait de l'enfreindre une seule fois.

Ce qui serait vraiment efficace est une série de mesures de confiance et de sécurité qui, assorties de formes adéquates de vérification, fourniraient le moyen d'observer les préparatifs d'une agression avant que le principe ne soit enfreint.

Nous sommes saisis, monsieur le Président, de quatre propositions qui, à des degrés divers, comportent des éléments de ce que je qualifierais de désincitation à se livrer à une agression, par suite d'une perception erronée des intentions d'un autre État ou d'un mauvais calcul des résultats. Dans ce sens, les éléments de convergence entre les diverses propositions sont nombreux.



*Un engagement de notifier et d'inviter à l'observation d'activités militaires de routine, d'une manière régulière, aiderait à démontrer que nulle intention hostile ne se cache derrière elles.*

Photo des Forces canadiennes